

**Objet: Appels fonctions de promotion - Erratum à la circulaire n° 3055.**

**Réseaux : Communauté française.**

**Niveaux et services : Tous niveaux**

**Période : 2010**

- Aux Chefs des établissements d'enseignement de plein exercice et de promotion sociale organisé par la Communauté française ;
- Aux directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air ;
- Au directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française ;
- Au directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française ;
- Aux directeurs des internats autonomes de l'enseignement organisé par la Communauté française.

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative		
<b><u>Emetteur</u></b>	Administration	A.G.P.E.	
<b><u>Destinataire</u></b>	Tous niveaux	Réseau organisé par la Communauté française	
<b><u>Contact</u></b>	LIJNEN Nicolas : 02/413.31.84 PATRIS Guy : 02/413.39.45		
<b><u>Document à renvoyer</u></b>			
<b><u>Date limite d'envoi</u></b>			
<b><u>Objet</u></b>	Appels fonctions de promotion - Erratum à la circulaire n° 3055.		

**Renvoi (s) :**

**Nombre de pages : 3**

**- annexe : 0**

**Mots clés : Appels – Fonctions de promotion - Erratum**

**Objet : FONCTIONS DE PROMOTION - Erratum à la circulaire n° 3055.**

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, un erratum à la circulaire n° 3055.

Les membres du personnel concernés par ce changement peuvent introduire une nouvelle demande au plus tard le vendredi 9 avril 2010, par lettre recommandée à la poste à l'adresse suivante :

**Direction générale des Personnels de l'enseignement de la Communauté française, bureau  
3E347, 44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles**

Important :

**Les membres du personnel qui ont déjà introduit leur demande ne doivent pas en renvoyer une nouvelle si les modifications reprises en annexe n'apportent aucun changement dans leur choix.**

Puis-je vous demander de bien vouloir diffuser ces informations auprès des membres de votre équipe éducative concernés, en ce compris, les membres du personnel momentanément éloignés du service.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Le Directeur général,

Bernard GORET

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, pour l'appel repris ci-dessous, une modification doit être apportée à la liste des emplois.

**Circulaire 3055 – Désignation dans des emplois vacants ou disponibles de directeur dans l'enseignement maternel, primaire et fondamental. Appel aux candidats**

Dans la liste des emplois vacants

(Page 7)

Dans la zone 4, il y a lieu de supprimer l'EP annexée à l'AR Air Pur de Seraing (Code 023).

Le Directeur général,

Bernard GORET